

MONT-BLANC | Nouveau coup d'éclat de Jean-Marc Peilleux dans le dossier de la fréquentation du refuge

Le maire de Saint-Gervais menace de fermer le Goûter

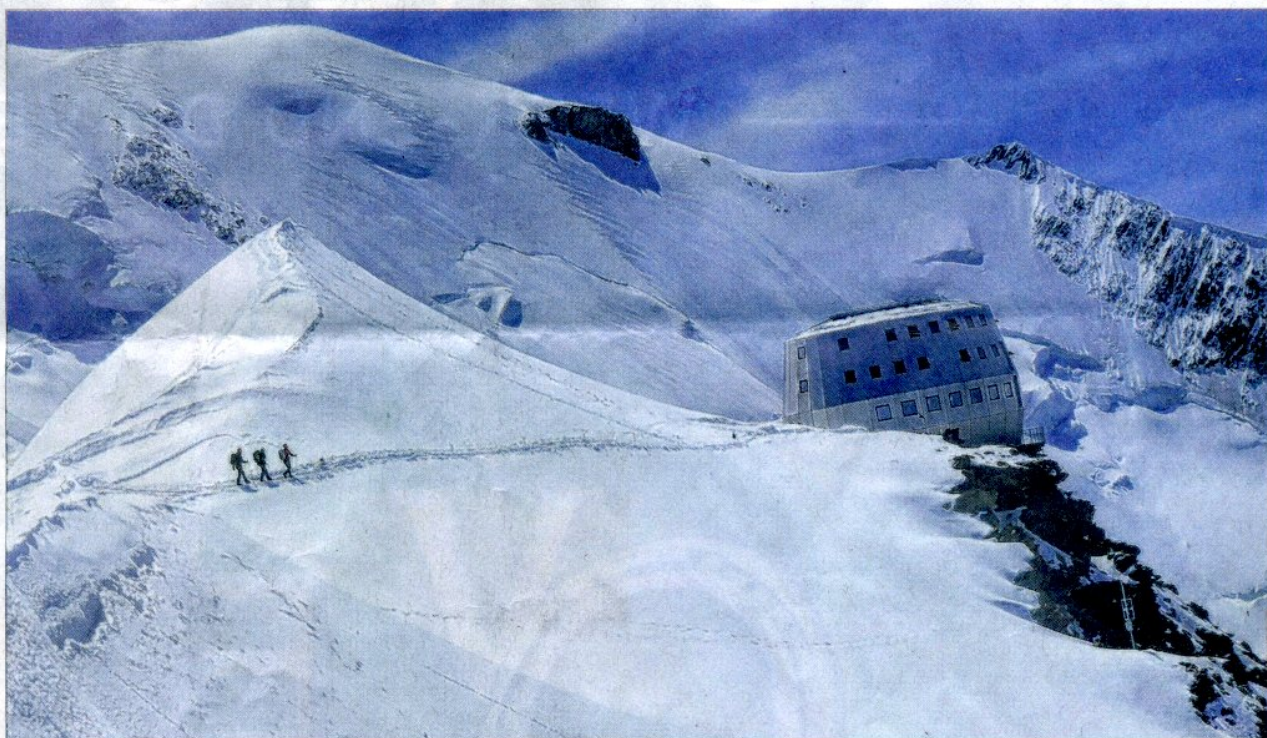
C'est un de ces communiqués assassins dont Jean-Marc Peilleux a le secret. Hier soir, peu après 21 heures, l'intenable maire de Saint-Gervais a fait savoir qu'il envisageait "d'ordonner la fermeture du refuge du Goûter" si l'État devait persister "à refuser de faire respecter les lois et règlements, en particulier l'obligation de réserver sa place [...] préalablement à l'ascension".

Pour justifier sa colère, l' élu prétend que le refuge est confronté à une régulière explosion de sa fréquentation en période estivale. "Le gardien ne sait plus comment faire, partagé entre l'obligation administrative de ne pas dépasser la capacité autorisée de 120 personnes et celle de ne mettre en danger des alpinistes".

Selon lui, 140 au lieu de 120 personnes s'entassent régulièrement dans ce bâtiment flamboyant neuf.

À l'appui de son propos, le maire vise nommément le préfet de Haute-Savoie Pierre Lambert et les gendarmes postés sur le glacier de Tête Rousse, accusés pour les seconds de ne pas interdire aux alpinistes mal équipés ou dépourvus de réservation de poursuivre leur ascension. Et pour le premier de délivrer de refus toute verbalisation et toute mesure coercitive.

"Dur d'admettre qu'au nom d'un principe, l'État justifie des pertes humaines", s'emporte encore Jean-Marc Peilleux. Qui ajoute à sa menace de fermeture du refuge, la



Le refuge du Goûter est situé sur la voie d'accès au mont Blanc, à 3800 mètres d'altitude. Photo de DL/Antoine CHANDELLIER

promesse de déposer plainte pour mise en danger de la vie d'autrui à chaque accident mortel "contre toutes les personnes qui par leur refus d'agir auront été complices, à commencer par le préfet Lambert."

Selon nos informations, ce dernier, avait dès le début de la semaine, eu vent des intentions du maire de Saint-Gervais.

Alertés également par les gestionnaires du Goûter, Pierre Lambert a déjà fait savoir qu'il s'opposerait évidemment

« et par la voie judiciaire s'il le faut » à toute tentative de fermeture du Goûter par le maire de Saint-Gervais « qui n'en est pas propriétaire. »

Le représentant de l'État, cependant, ne conteste pas l'existence de phénomènes de surfréquentation. « C'est vrai, ça peut arriver. Mercredi soir, par exemple, un groupe important d'alpiniste des pays de l'Est est arrivé sans réservation et le ton est un peu monté. »

Dans ces cas-là, comme le camping est interdit, les alpi-

nistes en surnombre doivent être accueillis dans la réserve et le hall du refuge.

Joint hier soir par *Le Dauphiné Libéré*, Pierre Lambert, tout en déplorant « le manque de courtoisie » du maire de Saint-Gervais, a refusé de le prendre au téléphone dans la journée de jeudi. Il a indiqué qu'il allait annoncer de nouvelles mesures dès ce vendredi.

Un arrêté, dont les termes ont déjà été transmis au ministère de l'Intérieur va imposer, à partir de samedi, le contrôle préalable des réservations de

tous les alpinistes engagés dans la voie qui conduit au refuge.

« Cette disposition, que les gendarmes feront appliquer, sera effective partir de samedi et pour une durée de huit jours à titre expérimental » a détaillé Pierre Lambert.

« Cela va dans le sens de M. Peilleux », a assuré le préfet. « Mais il ne peut pas s'opposer à mon arrêté. Et moi j'empêcherai par tous les moyens que le refuge soit fermé ».

Julien ESTRANGIN